

# Chronique économique

## ANACARDES

### INDES

Le Gouvernement Indien a décidé en octobre 1970 que les importations de noix ne pourraient être faites que par l'Organisation gouvernementale du Commerce.

Depuis cette époque, les choses ne vont pas pour le mieux pour l'industrie.

En effet, les fournisseurs africains ont estimé que ce changement était l'occasion de renforcer leur position commerciale. Ils ont modifié, peu de temps avant la mise en application de cette décision, leur système de commercialisation, adoptant les règles de vente des noix "tel quel". Ainsi les expéditeurs sont dégagés de toute responsabilité quant à la qualité et l'état des produits expédiés.

Il s'en suivit une discussion sur la terminologie des ventes d'où a résulté une importante diminution des importations indiennes. L'industrie de la transformation en a été sérieusement affectée, car son approvisionnement dépend pour 60 p. cent des importations. Ce sont les usines de l'Etat de Kerala, la région la plus importante pour l'industrie des amandes, qui ont été spécialement touchées. On dit que sur 260 usines et ateliers, 220 sont fermés. On attribue ces fermetures au fait du manque d'approvisionnement en noix, lors du dernier trimestre de 1970, il n'a été importé que 18.140 tonnes contre 49.895 tonnes pour la même période en 1969, et aussi aux salaires élevés fixés par le Gouvernement de cet Etat.

Aussi pour se soustraire à la rigueur de la législation sur le travail et les salaires, les transformateurs émigrent vers les Etats voisins ou font exécuter le travail à domicile. Pour réduire le chômage créé par la fermeture des usines, la Corporation de développement de l'anacarde de l'Etat de Kerala a pris en charge 15 usines qui travaillent en tant qu'organisation d'Etat. Le Gouvernement central de la New Delhi a annoncé que des fonds seront disponibles pour prendre en charge dix usines supplémentaires.

Les discussions avec les exportateurs africains ont été réglées par un accord avec l'Organisation du Commerce d'Etat fixant à 75.000 tonnes les importations du premier trimestre 1971, estimées suffisantes pour l'industrie indienne. La même organisation avait conclu un contrat pour acquérir les surplus de la production de Tanzanie (estimés à 15.000 tonnes). Actuellement elle serait en négociation avec le Mozambique pour obtenir 54.000 tonnes de plus.

Sur les fournitures en provenance de Tanzanie 63.500 tonnes avaient déjà été livrées. On estime que le solde serait des noix de qualité inférieure.

Au sujet de cette crise sur l'anacarde, les transformateurs indiquent que la raison en est l'impossibilité d'obtenir un approvisionnement suffisant de noix, alors que les Organisations gouvernementales, Corporation du Commerce gouvernementale STC et Corporation de Développement de l'anacarde du Gouvernement de Kerala estiment que l'approvisionnement est suffisant. En fait les transformateurs essayent de prouver que les mesures gouvernementales sur les importations de noix ont été une erreur.

## Exportations : amandes cajou

en tonnes	1968	1969	1970
<b>Europe occidentale :</b>			
C. E. E.			
Allemagne	614,8	615,6	385
Belgique	155,6	100,5	51
France	358,9	509,8	253
Italie	26,2	68,1	42
Pays Bas	599,4	646,7	644
A. E. L. E.			
Autriche	4,5	5,7	-
Angleterre	2.826,6	2.261,4	1.148
Danemark	1,7	-	-
Norvège	6,8	13,4	2
Portugal	-	-	-
Suède	62,4	53,2	3
Suisse	32,8	46	21
Espagne	100,1	274,6	123
Irlande	0,2	9,4	5
Grèce	-	-	-
Yougoslavie	61,7	505,4	519
Chypre	-	-	1
<b>Europe orientale :</b>			
Bulgarie	48,1	116	99
Allemagne de l'Est	2.509,7	2.156	2.398
Hongrie	-	11,3	95
Pologne	139,7	11,3	179
Roumanie	-	-	69
Tchécoslovaquie	383	328,4	338
U. R. S. S.	17.460,5	25.712,4	18.238
<b>Asie :</b>			
Afghanistan	0,2	1	2
Bareihn	38,2	44,5	62
Arabie Séoudite	1,6	1,6	2
Ceylan	-	-	-
Hong Kong	520,7	843,2	603
Iran	96,8	68,8	62
Irak	31,3	46,9	2
Japon	421,3	478,9	778
Jordanie	15,1	15,3	2
Koweït	86,3	77,7	83
Liban	335,7	220,8	296
Malaisie	55,3	26,9	12
Népal	-	2,3	-
Gatar	2,4	0,9	1
Singapour	162,7	253,4	288
Syrie	1,8	14,2	3
Thaïland	-	0,4	-
S. Yemmen	0,7	1,5	1
<b>Amérique</b>			
Canada	2.014,6	1.775,7	2.306
Etats-Unis	29.359,8	23.323,5	23.262
Vénézuéla	-	7,9	2

	1968	1969	1970
Antilles :			
Jamaïque	-	15,8	9
Bermudes	-	-	18
Afrique :			
Egypte	0,2	-	-
Ethiopie	-	-	-
Seychelles	0,6	0,7	-
Océanie :			
Australie	1.790	1.910,1	1.144
Nouvelle Zélande	<u>162,3</u>	<u>102,6</u>	<u>124</u>
Total général :	60.491,5	62.680	53.675

## Exportations : baume de cajou

(en tonnes)	1969	1970
Angleterre	3.540	2.350
Australie	30	15
Allemagne fédérale	56	-
Belgique	60	115
Corée	50	105
France	25	38
Israël	20	-
Italie	180	305
Japon	2.000	2.688
Pays Bas	132	201
Tchécoslovaquie	105	52
U. S. A.	2.236	1.499
Yougoslavie	<u>6</u>	<u>10</u>
Total général	8.440	7.378

Indian Cashew Journal

## MONDE

Quoique la récolte ait été bonne dans l'Est Africain, elle n'a pas atteint les hauts niveaux espérés. Pour l'Est Africain portugais elle est maintenant estimée à 155.000 tonnes de noix en coques, à 105.000 tonnes pour la Tanzanie et 18.000 tonnes pour le Kenya. La récolte indienne, avec 65.000 tonnes, serait bien supérieure à ce qui avait été annoncé précédemment.

Le Brésil indique que les exportations s'élèveront à 15.000 tonnes, contre 25.000 tonnes l'an dernier.

En tenant compte du haut report de l'an dernier qui s'élève probablement à 300.000 caisses, le total de l'année 1971 sera d'environ 3.750.000 caisses d'amandes.

L'Indian State Trading Corporation a récemment acheté 20.000 tonnes de noix à la Tanzanie, il a également négocié un tonnage important de noix avec l'Est Africain Portugais. Ces nouveaux achats montrent bien la position de l'Inde, et il est intéressant de noter que de petites usines ont repris une activité.

Jusqu'à présent l'Inde a pris 140.000 tonnes de noix de l'Est Africain, dont la Tanzanie a fourni la plus grande proportion, environ 75.000 tonnes, l'Est Africain Portugais en ayant vendu 47.000 tonnes et le Kenya 17.000 tonnes. Il est signalé que 22.000 tonnes de noix seraient encore disponibles pour la vente vers l'Inde, dont 13.000 tonnes par l'Est Africain Portugais.

Production estimée	en noix en tonnes	en équivalent d'amandes	
		en caisses	en tonnes
Est Africain Portugais (Mozambique, Lourenco Marquès)	155.000		
Kénya	18.000		
Tanzanie	105.000		
Inde	65.000		
Brésil	15.000		
	<u>358.000</u>	3.450.000	78.315
Report de l'année dernière		<u>300.000</u>	<u>6.810</u>
Total		3.750.000	85.125

## Estimations des ventes d'amandes à fin juin 1971 :

à destination de :	en caisses	en tonnes
Etats-Unis	1.350.000	30.645
U.R.S.S.	400.000	9.080
Europe continentale (Est et Ouest)	205.000	4.653
Royaume Uni	58.000	1.312
Australie	45.000	1.021
Canada	80.000	1.816
Japon, Extrême Orient	56.000	1.271
Autres	<u>31.000</u>	<u>704</u>
	2.225.000	50.502

N. B. - Ces estimations sont basées sur les ventes des Indes, de l'Est Africain et du Brésil.

D'après le tableau ci-dessus, les ventes au 1er juin seraient de 2.225.000 caisses, laissant apparaître des disponibilités de 1.525.000 caisses (34.617 tonnes), compte-tenu des estimations de la production mondiale. Il faut ajouter à ces chiffres 200.000 caisses (4.540 tonnes) provenant des premiers arrivages de la nouvelle récolte.

Bien que les Russes aient rapporté à plusieurs reprises que le marché était en progression sur les derniers mois, ils ont acheté des quantités strictement limitées. Ils laissent entendre que des achats supplémentaires de 400.000 caisses (9.080 t.) pourraient être réalisés. D'après l'accord commercial Indo-soviétique, les quantités maximales que les Russes peuvent importer sont de 20.000 tonnes d'amandes, ou approximativement de 885.000 caisses. De janvier à mai de cette année, 151.000 caisses (3.428 t.) étaient expédiées vers la Russie alors que pour la même période de l'année passée, 430.000 caisses (9.761 t.) avaient été livrées et qu'en 1969, toujours de janvier à mai, 518.000 caisses (11.758 t.) étaient commercialisées vers ce pays. Il lui resterait environ 16.500 tonnes à importer si l'accord était entièrement réalisé. De ces achats va dépendre le stock de report en fin de campagne.

A la fin septembre, le marché New-yorkais a été gêné par des menaces de grève dans les ports de la côte Est et du Golfe. Il a été suggéré que l'Administration n'applique pas le Taft Hartley Act qui permet de reporter une grève de 80 jours. Mais en fait, la grève des dockers débute toujours sur la côte Ouest.

Compte-tenu de ces menaces, des importateurs ont augmenté leurs achats en juin et juillet et ceci a provoqué pour le 320's une augmentation de prix à 76 cents la livre (703£ par tonne C & F) pour quelques ventes seulement. Plus récemment, le marché a régressé légèrement et quelques ventes ont été enregistrées sur la base de 74 cents avec des offres à 75 et 76 cents. Le marché est maintenant calme et la plupart des acheteurs demeurent réservés. Le grade 450 a tendance à être coté 2 cents au-dessous du prix du grade 320. D'autre part, la demande pour les "pieces", particulièrement les LWP (Large White Pieces) a été presque inexistante durant ces dernières semaines.

Sur le marché de Londres, la demande d'amandes cajou de tous grades a été strictement limitée pour les derniers mois passés. Le grade 320's pour les premières expéditions est coté à 680£, le 450's à 670£, les splits à 500£ et les LWP à 440 par tonne longue C & F. Sur le marché

local, le 320's est coté 710£, le 450's 690£ et le LWP 460£ par tonne longue, exempts de taxe, à quai Londres/Liverpool.

Il apparaîtrait maintenant que les importateurs américains ont constitué des stocks substantiels en vue d'une extension des grèves, et que ces grèves aient lieu ou non à la fin septembre, il est fort probable que les acheteurs américains se limiteront dans les mois à venir.

Pour cette raison, il est intéressant de noter que sur le marché anglais des offres récentes d'amandes entières pour août et septembre ont été inférieures à celles de juillet. Ceci peut laisser présager un marché plus aisé durant les prochains mois.

d'après Edible Nut Market Report, n° 75, juillet 1971.

## BANANES

### PHILIPPINES

La production bananière pour l'exportation est localisée dans l'île de Mindanao, qui serait située hors de la zone des typhons.

Il n'y a que cinq ans que l'on a créé des plantations de cultivar 'Grande Naine' en vue d'exportation vers le Japon. Les premières exportations débutèrent fin 1968.

En 1969, 23.320 tonnes d'une valeur F.O.B. de 1.300.000 \$ (soit 30,66 F, 0,306 F le kg) sont passées en 1970 à 82.017 tonnes d'une valeur F.O.B. de 5 millions de dollars (0,335 F le kg).

Les prévisions pour 1971 sont estimées à 150.000 tonnes d'une valeur de 10 millions de dollars. Les projets de développement de cette exportation vers le Japon prévoient que la valeur des bananes exportées atteindra 35 millions de dollars, ultérieurement.

Les producteurs de bananes des Philippines ont pour but, non seulement de satisfaire à eux seuls l'augmentation de la consommation japonaise escomptée, mais de se substituer en partie aux fournisseurs traditionnels : Formose, Equateur et approvisionner le Japon à 50 p. cent de ses besoins en 1975.

Il est à noter que le délai de transport des Philippines au Japon est comparable à celui de Formose avec 5 jours de voyage contre 21 jours pour les fruits qui proviennent d'Amérique centrale ou d'Equateur.

d'après Foreign Crops.

### ETATS UNIS

Au cours des quatre premiers mois de l'année il a été importé 644.306 tonnes, à savoir selon les provenances :

Costa Rica	127.930 tonnes
Colombie	23.911
Equateur	121.213
Guatemala	2.588
Honduras	245.364
Mexique	1.018
Panama	121.311
République Dominicaine	709
Vénézuéla	261

Par rapport à l'an dernier cette importation représente une augmentation de 15 p. cent. Mais les prix ont été inférieurs. En mai ils étaient au stade détail de 7,78 F du kg inférieurs de 13 p. cent à ceux de 1970.

# TRAFIC BANANIER

## LIGNE DES ANTILLES

JUIN 1971

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS MANIFESTE (en t)				POIDS ARRIVEE (en tonnes)				AVARIES		FREIN-TE en %	PRIX MOYEN A QUAI WAGON-DEPART en Fr/Kg									
				Ant	Micro & Exp.	Clust	Mini	TOTAL	Ant	Micro & Exp.	Clust	Mini	TOTAL			en t	en %							
POINTE ALLEGRE	1	Rouen	Basse-Terre	430	5	2090	-	2.525	416	4	2024	-	2.444	4,250	0,168	3,207	1,40-1,45-1,50							
FORT D'ORLEANS	1	Dieppe	Fort-de-France	-	-	1696	1.696	-	-	-	1651	1.651	3,775	0,222	2,653	1,40-1,45-1,50								
CHAPAIEV	2	Dieppe	Fort-de-France	-	-	1358	1.358	-	-	-	1304	1.304	0,839	0,061	3,976	1,40-1,45-1,50								
KARUKERA	3	Dieppe	Fort-de-France	-	-	1611	1.611	-	-	-	1551	1.551	0,453	0,028	3,724	1,40-1,45-1,50								
POLINA OSIPENKO	5	Dieppe	Fort-de-France	-	-	880	880	-	-	-	847	847	-	-	3,750	1,40-1,45-1,50								
			Basse-Terre	81	-	497	2	580	78	-	481	2	561	0,016	0,002	3,275	1,40-1,45-1,50							
FORT JOSEPHINE	7	Rouen	Basse-Terre	362	5	1875	-	2.242	347	5	1823	-	2.175	7,621	0,339	2,988	1,40-1,45-1,50							
Ft PONTCHARTRAIN	7	Dieppe	Fort-de-France	-	-	3938	3.938	-	-	-	3770	3.770	1,756	0,044	4,266	1,40-1,45-1,50								
PENTELIKON	14	Dieppe	Fort-de-France	-	-	2282	2.282	-	-	-	2177	2.177	1,696	0,074	4,601	1,35-1,40-1,50								
POINTE MARIN	15	Rouen	Basse-Terre	394	9	2342	3	2.748	390	8	2251	3	2.652	8,910	0,324	3,493	1,35-1,40-1,50							
FORT FRONTENAC	16	Dieppe	Fort-de-France	-	-	1826	1.826	-	-	-	1737	1.737	3,195	0,174	4,874	1,35-1,40-1,50								
Ft CREVECEUR	21	Dieppe	Basse-Terre	68	3	452	-	523	66	3	439	-	508	2,966	0,567	2,868	1,35-1,40-1,50							
			Fort-de-France	-	-	1520	1.520	-	-	-	1448	1.448	0,430	0,028	4,736	1,35-1,40-1,50								
Ft FLEUR D'EPEE	22	Dieppe	Basse-Terre	237	-	1803	6	2.046	239	-	1745	5	1.989	4,623	0,225	2,785	1,35-1,40-1,50							
FORT D'ORLEANS	28	Rouen	Fort-de-France	-	-	1750	1.750	-	-	-	1669	1.669	6,182	0,353	4,628	1,30-1,35-1,45								
IVONDRO	28	Dieppe	Basse-Terre	581	16	3012	3	3.612	562	16	2909	3	3.490	12,230	0,338	3,377	1,20-1,30-1,35							
Pte DES COLIBRIS	29	Rouen	Fort-de-France	-	-	2285	2.285	-	-	-	2175	2.175	3,864	0,169	4,814	1,30-1,40-1,45								
FORT-LA-REINE	21	Rouen	Fort-de-France	-	-	3129	3.129	-	-	-	2992	2.992	7,757	0,247	4,378	1,35-1,40-1,50								
<b>MARTINIQUE</b> : Total				22.275 t	au départ et				21.321 t	à l'arrivée dont				A = 29,947 t (0,134 %) -										
Minicl.				22.275	"				21.321 t	"				Freinte : 4,282 %										
												Prix Moyen : 1,41 Fr/Kg												
<b>TOTAUX DU MOIS DE JUIN</b>				<b>GUADELOUPE</b> : Total				14.276 t	au départ et				13.819 t	à l'arrivée dont				A = 40,616 t (0,284 %)						
				Antil.	2.153 t				"				2.098 t				"				Freinte : 3,201 %			
				Exp.	38 t				"				36 t				"				Prix Moyen : 1,38 Fr/Kg			
				Clust	12.071 t				"				11.672 t				"							
				Minicl.	14 t				"				13 t				"							

## LIGNE DE LA COTE D'AFRIQUE

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVEE (en t)	POIDS AVARIE (en t)	AVARIES (en %)	PRIX WAGON DEPART PORT ARRIVEE en Fr/Kg				
TARPON	1	Marseille	Abidjan	1.233	6,511	0,528	1,45				
MANOKA	5	Le Havre	Douala	693	..	..	1,30-1,40				
MARE SOMALO	7	Marseille	Abidjan	1.573	6,917	0,439	1,40				
COMOE	12	Le Havre	Douala	496	..	..	1,30-1,40				
ESPADON	14	Marseille	Abidjan	1.491	1,708	0,114	1,40				
DJUNGO	18	Le Havre	Douala	466	..	..	1,35-1,40				
BAMBARA	21	Marseille	Abidjan	1.022	13,130	1,284	1,40				
CUZCO	26	Le Havre	Douala	524	..	..	1,35-1,40				
BARRACUDA	28	Marseille	Abidjan	1.318	2,336	0,177	1,40				
<b>REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE</b> : Total				6.637 t à l'arrivée dont Avaries = 30,602 t (0,442 %) -				Prix Moyen : 1,41 Fr/Kg			
<b>TOTAUX DU MOIS DE JUIN</b>				<b>REPUBLIQUE DU CAMEROUN</b> : Total				2.179 t à l'arrivée		Prix Moyen : 1,35 Fr/Kg	

.. Pas de Renseignements